

Maîtriser les travaux de fin d'exercice pour aider à la clôture comptable

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ : à l'issue de la formation, vous serez capable de maîtriser les étapes clés de la clôture comptable pour optimiser le processus de révision des comptes

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :




- Identifier et appliquer la logique de révision des comptes pour assurer la fiabilité du bilan.
- Rapprocher et pointer les comptes bancaires, clients, fournisseurs et tiers en toute autonomie.
- Justifier les soldes des comptes clients et fournisseurs pour une révision transparente.
- Préparer et documenter les éléments relatifs aux immobilisations et aux emprunts.
- Gérer les éléments de coupure des exercices
- Contrôler les éléments fiscaux
- Constituer une base documentaire pour la clôture comptable

LES + DE LA FORMATION :

Un support théorique très complet pour se repérer en autonomie à l'issue de la formation

Des exercices complémentaires et des conseils peuvent être apportés par le formateur à l'issue de la formation

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

 Durée	 Dates	 Lieu
2 jours soit 14 heures	Le 19 & 20 mars 2026	VANNES

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :

- Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
- Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

PUBLIC VISÉ :

Pour les comptables ou assistants comptables qui souhaitent réaliser les travaux préparatoires à l'élaboration du bilan

PRÉ REQUIS :

Connaissance de base en comptabilité et pratique comptable et maîtrise d'Excel

CONTENU DE LA FORMATION :

Identifier et appliquer la logique de révision des comptes pour assurer la fiabilité du bilan.

- * Compréhension des principes comptables essentiels pour la clôture.
- * La logique de révision : étapes clés et utilisation
- * Identification des erreurs courantes et les méthodes correctrices associées.

Rapprocher et pointer les comptes bancaires, clients, fournisseurs et tiers en toute autonomie.

- * Méthodes pour effectuer les rapprochements bancaires en toute sécurité.
- * Techniques de pointage des comptes clients et fournisseurs.
- * Validation des soldes des autres tiers pour une comptabilité équilibrée.

Justifier les soldes des comptes clients et fournisseurs pour une révision transparente.

- * Préparation des documents nécessaires à la justification des comptes.
- * Vérification de la cohérence des justificatifs : factures, règlements, et avoirs.
- * Anticipation des questions de l'expert-comptable et inventaire des réponses claires à apporter

Préparer et documenter les éléments relatifs aux immobilisations et aux emprunts

- * Les immobilisations et la distinction entre les charges d'investissements.
- * Documentation des mouvements liés aux immobilisations (acquisitions, cessions).
- * Suivi et organisation des tableaux d'emprunts : capital restant dû, intérêts.

Gérer les éléments de coupure des exercices

- * Repérage et traitement des factures non parvenues et des charges à payer
- * Comptabilisation des produits et des charges constatés d'avance.
- * Gestion des stocks optimisée pour une valorisation juste en fin d'exercice.

Contrôler les éléments fiscaux

- * Contrôle du bon traitement de la TVA en intégrant son fonctionnement général et ses particularités.
- * Contrôle des calculs de l'Impôt sur les sociétés
- * Identification des spécificités fiscales liées au statut d'entreprise individuelle et aux autres situations spécifiques

Constituer une base documentaire pour la clôture comptable

- * Inventaire des documents nécessaires à la clôture comptable :
 - Les contrats (bail, prêts, assurances...),
 - Les engagements hors bilan,
 - Les éléments juridiques, fiscaux et comptables.
- * Hiérarchisation efficace de la base documentaire pour une utilisation optimale

FORMATEUR :

Avec plus de 25 ans d'expérience en expertise comptable et en formation auprès des TPE/PME et des universités, Philippe ABGRALL combine pédagogie et expertise technique. Engagé dans la transmission des savoirs financiers, il anime des sessions interactives et adaptées aux besoins de chaque participant pour assurer un apprentissage concret et immédiatement transférable dans l'entreprise.

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité de Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction concernant les formations réalisées chez VENETIS Formation au second semestre en 2025 est de 93%. Le taux de recommandation est de 100% sur le second semestre 2025.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur :

- * Des supports détaillés,
- * Des cas concrets,
- * Des exercices pratiques,
- * Des sessions de questions-réponses,
- * Par l'utilisation de documents comptables actualisés pour une application réaliste des contenus.

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSU DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement en amont de la formation. Une grille d'autoévaluation des acquis est complétée en début et fin de formation et enfin une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.

Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPF.

Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPF.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction de votre financeur public. L'équipe Vénétis Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous : Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74 ou Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site [France compétences](https://www.francecompetences.fr) : " [Quel est mon-opco ?](#) "

ASSOCIATION **VENETIS** – 6 Rue Henri Becquerel – CP 73 – P.I.B.S – 56038 VANNES CEDEX - Tél : 02.97.54.64.70
Siret 41067874200025 – www.venetis.fr – gle@venetis.fr - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53561017556 auprès du préfet de région de BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Certificat QUALIOPF N°262107 – MAJ 02.2026

